

GENERALITES

L'hygiène est définie en 1949 par l'OMS comme un « ensemble de mesures (moyens et pratiques) visant à prévenir les infections et l'apparition de maladies infectieuses. Elle est basée essentiellement sur trois actions : le nettoyage et la détersion, la désinfection, la conservation ».

GENERALITES

Quant au mot « **assainissement** », il est également par l'**OMS** en 1949 comme « un ensemble d'actions visant à améliorer les conditions qui, dans le milieu physique de la vie humaine, influent ou sont susceptibles d'influer défavorablement sur le bien-être physique, mental ou social des individus ou des communautés ».

GENERALITES

Les activités **d'hygiène et assainissement** sont donc un ensemble d'actions Individuelles ou collectives initiées par une communauté ou menées au sein d'une population pour préserver la santé par la propreté corporelle, dentaire, vestimentaire, alimentaire, de l'habitat... et l'assainissement de son milieu de vie (eau, ordures, excréta, bruits sonores).

GENERALITES

L'étude sur l'hygiène et l'assainissement embrasse de nombreux domaines. Mais nous parlerons dans le cadre de notre enseignement de cinq domaines que sont :

1. L'approvisionnement en eau potable ;
2. L'hygiène de l'habitat ;
3. L'évacuation et traitement des ordures ménagères, des excréta , des eaux usées et des déchets toxiques et radioactifs
4. La lutte contre les vecteurs, rongeurs et
5. Les nuisances sonores.

1-APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Objectif général.

Ce cours vise à permettre à IDE/SF/M de la **L1** de connaître les techniques d'approvisionnement des communautés en eau potable.

Objectifs spécifiques.

A la fin du cours, l'étudiant de la L1 doit être capable de :

1. Citer les différents types d'eau
2. Citer les différents types de pollution
3. Citer les différentes maladies liées à l'eau
4. Citer les qualités d'une eau potable
5. Citer les critères pour le choix d'une source d'approvisionnement en eau potable

1) Objectifs spécifiques.

6. Citer les moyens de captage d'une eau souterraine
7. Enumérer les précautions à prendre pour la construction d'un puits traditionnel
8. Enumérer les précautions à prendre pour l'aménagement d'un puits traditionnel
9. Citer les critères d'aménagement d'une source d'eau.
10. Décrire les différentes méthodes de purifications de l'eau à domicile

INTRODUCTION

La vie est quasi impossible sans eau. S'il est nécessaire de pourvoir l'eau en quantité suffisante, il est également requis que cette eau soit saine et pure car elle constitue parfois le véhicule dans un grand nombre de maladies. A ce titre, elle constitue une préoccupation majeure de l'hygiène publique.

I. DIFFERENTS TYPES D'EAUX

De façon générale, l'on distingue :

1.1 Les eaux souterraines

Ce sont les eaux contenues dans le sous-sol et celles qui émergent sous forme de sources. Elles sont couramment utilisées pour la consommation.

1.2 Les eaux de surface

Elles sont constituées par l'eau de pluie récoltée, l'eau des lacs, des lagunes, des marigots des marres, des mers, etc.

II. DIFFERENTES TYPES DE POLLUTIONS DES EAUX

2.1 Les pollutions domestiques

Ce sont les déchets de la vie humaine qui sont déversés dans les rivières, les lacs, les mers, les lagunes par les eaux de ruissellement.

2.2 Les pollutions industrielles

Ce sont les déchets des usines, les eaux de lavage, de refroidissement et de graissage.

2.3 Les pollutions agricoles

Elles sont causées par les engrais, les désinfectants qui contaminent les eaux de rivière et détruisent la vie animale de celles-ci.

2.4 La pollutions diffuses ou collectives

Ce sont les pollutions provoquées par les détergents, les hydrocarbures et les huiles de vidanges.

III. LES MALADIES LIEES A L'EAU

3.1 Maladies liées à la qualité chimique de l'eau

- Le goitre endémique : manque ou insuffisance d'iode
- La carie dentaire : manque ou insuffisance de fluor ;
- Le saturnisme : l'excès de plomb dans l'eau ;
- La fluorose : excès de fluor dans l'eau.

3.2 Maladies liées à la présence de germe

- à Les maladies bactériennes : la dysenterie bacillaire, le choléra, etc.
- Les maladies parasitaires : la dysenterie amibienne, les helminthiases, etc.
- Les maladies virales : la poliomyélite et les hépatites virales.

3.3 Maladies liées au développement de vecteur dans l'eau

- La fièvre jaune ;
- Le paludisme ;
- L'onchocercose, etc. ;

IV. LES QUALITES D'UNE EAU POTABLE

Elles sont la fois physique, chimiques et bactériologiques.

4.1 Les qualités physiques d'une eau potable

- Limpide ;
- Fraîche ;
- Incolore ;
- Inodore ;
- Aérée et ne doit pas avoir une saveur désagréable.

4.2 Les qualités chimiques d'une eau potable

- Une eau potable est dite minéralisée si elle est pauvre en ions de chlore, sulfate, etc.
- Une eau est dite dure lorsqu'elle contient excessivement de magnésium, de calcium, de fluor, de calcaire, de l'iode.

4.3 Les qualités bactériologiques d'une eau potable

L'eau potable ne doit contenir aucun germe pathologique.

V. CRITERES POUR LE CHOIX D'UNE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La salubrité : elle doit produire de l'eau indemne d'impureté;

La régularité (débit) : elle doit produire constamment un volume important d'eau.

Le coût : elle doit être moins coûteuse et produire une eau immédiatement consommable sans traitement.

VI. MOYENS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

6.1 Les puits

Ils constituent le moyen le plus courant de captage des eaux souterraines. Il existe différents types de puits

6.1.1. Les puits ordinaires

Ce sont des puits creusés manuellement. Leur diamètre dépend des facteurs économiques de chaque individu. Ils comportent un revêtement pour maintenir les parois et empêcher la pénétration des eaux de surface polluées.

6.1.2 Les puits foncés

Ce sont des puits avec un tube perforé de 2 à 10 centimètres que l'on enfonce sous la terre jusqu'à atteindre la nappe aquifère.

6.1.3 Les puits forés

Ce sont des puits obtenus des suites d'un forage. Ils permettent d'extraire une grande quantité d'eau.

6.1.4 Les puits artésiens

Ce sont des puits qui se creusent au lieu même de la source. Ils permettent de capter l'eau de cette source et d'en assurer sa distribution

VII. PRECAUTIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN PUIITS TRADITIONNEL

- Situer le puits à au moins **15 mètres** de toutes sources de contamination (toilettes, cimetière, latrines, etc.) lorsqu'il est situé sur un terrain plat
- Creuser jusqu' au moins **10 mètres** de profondeur pour en accroître sa capacité et augmenter le rendement
- Placer le puits en amont des sources de contamination lorsqu'il est situé sur un terrain en pente.

VIII. PRECAUTIONS POUR L'AMENAGEMENT D'UN PUIITS TRADITIONNEL

Le puits doit :

- Avoir une margelle de 0,70 mètres de hauteur pour éviter les chutes des enfants et des animaux ;
- Être entouré d'une aire cimentée d'un rayon de 2 à 3 mètres pour maintenir les abords immédiats du puits propres et drainer facilement les eaux renversées pendant le puisage et les eaux de ruissellement ;

VIII. PRECAUTIONS POUR L'AMENAGEMENT D'UN PUIITS TRADITIONNEL

- Avoir un cuvelage d'une hauteur minimale de 3 mètres avec les meilleurs matériaux possibles pour éviter les éboulements ;
- Avoir un périmètre de protection d'au plus 10 mètres de diamètre pour protéger le puits contre les animaux domestiques ;
- Être toujours couvert et muni d'une pompe si possible ou d'un seau accroché à l'entrée du puits et qui sert à puiser.

IX CRITERES POUR L'AMENAGEMENT D'UNE SOURCE D'EAU

- Construction autour de la source d'un périmètre de protection d'environ 20 à 30 mètres de diamètre ;
- Interdiction de placer en amont des latrines, des systèmes d'évacuation des excréta ou des eaux usées à proximité de la source ;
- Éviter de déféquer ou de se laver à proximité de la source.

X. DIFFERENTES METHODES DE PURIFICATION DE L'EAU A DOMICILE

10.1. Méthodes de correction des défauts physiques de l'eau

10.1.1 La turbidité

L'eau trouble peut être corrigée par la décantation, la filtration, la sédimentation.

La saveur et l'odeur

La saveur et l'odeur de l'eau peuvent être améliorées en utilisant du charbon activé en poudre vendu en pharmacie ou le charbon de bois au village.

10.1.2. *La température de conservation*

Elle est représentée par la température
ambiante

10.2 Correction des défauts bactériologiques de l'eau

10.2.1 L'ébullition

Elle consiste à bouillir l'eau pendant au moins **10 à 15 minutes** et la laisser reposer. L'ébullition a pour inconvénient de faire perdre à l'eau les gaz dissouts.

Pour cela, il est nécessaire de l'aérer avant sa consommation.

10.2.2. *La javellisation ou chloration*

Elle consiste à purifier l'eau à l'aide de l'eau de javel.

La quantité de javel à utiliser dépend de la nature de l'eau.

- **Si l'eau claire** : Mettre gouttes d'eau de javel pour 10 L d'eau ;
- **Si l'eau trouble** : Ajouter 6 gouttes d'eau de javel pour 10L d'eau.

10.2.3 L'ionisation (iode)

Elle consiste à utiliser de l'iode pour purifier l'eau. Il faut 15 à 20 gouttes.

10.2.4 Utilisation du permanganate

Elle consiste à ajouter de l'hyposulfite de soude à raison d'un comprimé / litre d'eau après 20 minutes de contact.

10.2.5 La filtration

Elle consiste à filtrer l'eau à l'aide de filtre moderne ou artisanal. Elle peut aussi se faire au travers des tissus filtres ou pagnes en zone rurale.

10.3 Correction des défauts chimiques de l'eau

Il s'agit d'équilibrer la composition chimique de l'eau pour la rendre potable.

2-HYGIENE DE L'HABITAT

Objectif général

Ce cours vise à permettre à l'étudiant IDE/SF/M de la L1 de connaître les notions relatives à l'hygiène de l'habitat.

Objectifs spécifiques

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- 1) Définir les termes liés à l'habitat
- 2) Décrire les critères relatifs aux besoins physiologiques, psychologiques, à la protection contre la contagion et à la sécurité.
- 3) Citer les objectifs de l'hygiène du milieu

INTRODUCTION

La notion de l'habitat ne se limite plus seulement au simple concept de logement ou abri qui sert à protéger l'homme contre les diverses agressions. Cette conception s'est désormais élargie et comprend outre l'abri, le milieu dans lequel il est implanté et l'individu qui possède cet habitat. La relation "santé-habitat" est souvent difficile à établir car les liens qui sont indirects ne sont pas perceptibles.

INTRODUCTION

Chaque pays possède ses critères pour améliorer et mesurer la salubrité de l'habitat, mais un consensus se dégage au niveau de certains critères relatifs aux besoins physiologiques, aux besoins psychologiques, à la protection contre la contagion et aux besoins de sécurité.

I. DEFINITIONS DES NOTIONS LIEES A L'HABITAT

1.1 Habitat

C'est un mode d'organisation de peuplement par l'homme du milieu où il vit

1.2 Habitat humain

C'est un mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logement

2.1 Critères relatifs aux besoins physiologiques

- Une température adéquate pour assurer le confort (21 à 22°C) au niveau des chambres) ;
- Une absence d'humidité ;
- Une aération et une ventilation suffisante, etc.

2.2 Critères relatifs aux besoins psychologiques

- La préservation de l'intimité ;
- L'existence de confort ;
- La possibilité d'assurer l'hygiène du logement et la propreté personnelle, etc.

2.3 Critères relatifs à la protection contre la contagion

- L'approvisionnement en eau potable et en eau courante ;
- L'évacuation des déchets solides et liquides (eaux usées) ;
- La lutte contre les insectes, les rongeurs et autres animaux nuisibles, etc.

2.4 Critères relatifs aux besoins de sécurité

- Le logement doit être construit avec des matériaux appropriés pour éviter son effondrement ;
- Il doit être conçu en tenant compte des mesures de protection contre les incendies et les accidents domestiques ;
- Les portes et fenêtres doivent être solides pour assurer la protection contre les agressions.

III. OBJECTIFS DE L'HYGIENE DU MILIEU

- Prévenir la mortalité prématurée ;
- Prévenir les maladies et les traumatismes ;
- Assurer le bon rendement de l'organisme humain ;
- Assurer le confort.

3-EVACUATION ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES, DES EXCRETA, DES EAUX USEES ET DES DECHETS TOXIQUES ET RADIOACTIFS

Objectif général.

Ce cours vise à permettre à l'étudiant IDE/SF/M de la L1 de connaître le système d'évacuation, de traitement des ordures ménagères, des excréta et de gestion des eaux usées.

Objectifs spécifiques.

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- 1) Décrire les étapes du processus d'évacuation des ordures ménagères
- 2) Citer les normes de sécurité d'une décharge
- 3) Décrire les différentes méthodes de traitement des ordures ménagères
- 4) Décrire le mode transmission des maladies par les excréta

Objectifs spécifiques.

- 4) Déterminer les moyens de lutte contre le péril fécal
- 6) Citer les critères d'un bon système d'évacuation des excréta
- 7) Citer les différents systèmes d'évacuation des excréta
- 8) Décrire la gestion des eaux usées en milieu rural et en milieu urbain.

INTRODUCTION

L'évacuation et le traitement insalubres des ordures ménagères, des excréta humains ou d'animaux et des eaux usées pose un problème de santé publique aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. Les ordures ménagères et les excréta humains laissés à proximité d'une source d'approvisionnement en eau de consommation peut polluer l'eau de boisson et provoquer des maladies. Pour assurer la protection des populations, L'Etat doit mettre en place une bonne politique de gestion des ordures ménagères, assurer une évacuation correcte des excréta et des eaux usées dans des conditions hygiéniques appropriées.

I. ETAPE DE PROCESSUS D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Deux phases interviennent dans le processus d'évacuation des ordures ménagères. Ce sont : le **stockage et le ramassage**

1.1. Le stockage : Il peut être familial ou communautaire.

1.1.1 *Le stockage familial*

Il se fait à domicile avec un récipient muni d'un couvercle ou dans un sachet en plastique qui doit être toujours bien entretenu.

Le stockage communautaire

Il se fait par des installations mises en place pour stocker les ordures ménagères afin d'être ramassées et jetées dans des décharges.

1.2 Le ramassage ou la collecte des ordures ménagères :

Il se fait de porte à porte ou au lieu de stockage communautaire avec des véhicules appropriés

II NORMES DE SECURITE D'UNE DECHARGE COMMUNE

Une décharge commune doit respecter les normes de sécurité suivantes :

- Etre située au moins à 20 mètres de tout habitat ;
- Ne doit pas être située en hauteur ;
- Doit être située au moins à 100 mètres de tout cours d'eau ;
- Doit être entourée d'une clôture.

III. DIFFERENTES MEHODES DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Il se fait par :

3.1 *L'incinération*

C'est un procédé qui consiste à brûler les ordures ménagères stockées à l'aide d'un incinérateur ou à y mettre le feu dans un endroit choisi à cet effet.

Les inconvénients de ce procédé sont la pollution atmosphérique et les objets en verre et les métaux qui ne brûlent pas.

3.2 *Le compostage*

Il consiste à mettre les déchets végétaux (feuillage, légumes, etc.) dans un trou et les recouvrir de 2 à 3 cm de terre. Ces déchets se transforment rapidement en composte utilisable comme engrais pour les cultures maraîchères.

IV. MODE DE TRANSMISSION DES MALADIES PAR LES EXCRETAS

L'homme est le réservoir de virus de certaines maladies.
Il contamine l'environnement (sol, eau, aliments) lors de
l'émission de selles et urines (excréta) exposant ainsi ses
semblables aux maladies liées au péril fécal.

V/ MOYENS DE LUTTE CONTRE LE PERIL FECAL

Pour lutter contre le péril fécal, l'infirmier, la sage-femme et le maïeuticien doivent dire à la population de :

- Porter des chaussures fermées ;
- Assurer la potabilité de l'eau ;
- Se laver les mains avant de manger et après les selles ;

V/ MOYENS DE LUTTE CONTRE LE PERIL FECAL

- Protéger les aliments contre les mouches ;
- Cuire les aliments ou désinfecter ceux qui sont à consommer crus ;
- Traiter les malades atteints de gastro-entérites ;
- Construire et utiliser effectivement des latrines.

VI. CRITERES D'UN BON SYSTEME D'EVACUATION DES EXCRETA

Pour un bon système d'évacuation des excréta, les critères suivants doivent être respectés :

- Le sol superficiel ne doit pas être contaminé par les excréta ;
- L'eau de surface ne doit pas être contaminée par les excréta ;
- Les eaux souterraines ne doivent pas être contaminées ;

VI. CRITERES D'UN BON SYSTEME D'EVACUATION DES EXCRETA

- Les excréta ne doivent pas être manipulés (habitudes socioculturelles) ;
- Les excréta ne doivent pas être accessibles aux animaux et aux mouches ;
- Les odeurs et les aspects malpropres doivent être évités ou prévenus ;
- L'installation adoptée doit être très simple et peu coûteux.

VII. DIFFERENTS SYSTEMES D'EVACUATION DES EXCRETA

Il existe deux systèmes d'évacuation des excréta :

- Les systèmes d'évacuation des excréta sans entraînement de matières fécales ;
- Les systèmes d'évacuation des excréta avec entraînement de matières fécales.

7.1 Les systèmes d'évacuation des excréta sans entraînement de matières fécales

Dans ce système, les excréta sont directement déposés dans le sol sec ou humide ou dans l'eau et subissent leur décomposition sans être entraînés.

Cette méthode comprend les types d'installations dont le plus couramment utilisé est le cabinet à fosse ou latrine à fosse.

* Le cabinet ou latrine à fosse

Un cabinet à fosse est un dispositif d'évacuation des excréta, creusé à la main.

Il comprend :

- Une fosse d'un diamètre de 90 à 120 cm et de 1,80 à 2,5m de profondeur ;
- Un soubassement (fondation);

* Le cabinet ou latrine à fosse

- Un plancher qui sert à protéger la fosse et à supporter l'utilisateur ;
- Un tertre sert à supporter l'utilisateur et à protéger la fosse des ruissellements ;
- Un abri qui assure l'isolement et protège la fosse et l'utilisateur.

*** Avantages d'un cabinet ou latrine à fosse.**

Il permet d'éviter :

- La pollution du sol superficiel ;
- La contamination des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- Les mouches et rongeurs d'accéder aux excréta ;

Il est de conception simple, d'utilisation et d'entretien facile, peu coûteux et peut durer au moins 10 à 15 ans.

Inconvénients d'un cabinet ou latrine à fosse.

- Dégage des odeurs ;
- Est difficilement utilisable par les enfants.

* Conditions d'installation d'un cabinet ou latrine a fosse

L'installation d'un cabinet à fosse doit obéir aux conditions suivantes

:

- La construction d'une latrine dans des zones contenant des roches fissurées ou des formations calcaires doit être précédée d'une enquête minutieuse ;
- L'emplacement de la latrine doit être dans un endroit sec, bien drainé et situé au-dessus du niveau de crue.

*** Conditions d'installation d'un cabinet ou latrine a fosse**

- La latrine doit être située en aval de toute source d'eau ;
- Elle doit être située au moins à 15m (quinze) mètres de toute source d'eau ;
- Elle doit être située au moins à 6 mètres de tout habitat ;
- La fosse doit avoir au moins 1,5 mètre de profondeur au-dessus de la nappe aquifère.

7.2 Les systèmes d'évacuation des excreta avec entraînement des matières fécales.

Ils sont utilisés dans les localités aux habitations modernes qui comportent des systèmes d'assainissement individuels ou collectifs avec un système d'installation pour recueillir les eaux usées. Ils comprennent :

- La fosse d'aisance ;
- La fosse septique.

7.2.1 La fosse d'aisance

Il s'agit de fosse avec couvercle qui reçoit l'eau brute. Elle a une capacité d'environ 68 litre/mois/personne. Le contenu de la fosse doit être extrait périodiquement.

(la vidange se fait environ tous les 6 mois).

7.2.2 La fosse septique

C'est un système mis en place pour évacuer les excréta de façon satisfaisante. Elle comprend

- Un réseau de décontamination étanche et couvert dans lequel les eaux brutes, après plusieurs passages dans les compartiments de la fosse d'aisance sont évacuées
- Une fosse en béton ou en ciment dont les dimensions sont les suivantes :

7.2.2 La fosse septique

- Longueur : 2,10 m ;
- Largeur : 1,50 m ;
- Profondeur : 1,50 m.

Attention : Il est formellement interdit de jeter dans les fosses septiques des désinfectants car elles éliminent les germes anaérobies qui sont à la base du fonctionnement de la fosse. Il est aussi interdit d'y verser de l'eau savonneuse et les détergents.

*** Les avantages de la fosse septique.** Il permet d'éviter :

- La pollution du sol superficiel ;
- La contamination des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- Les mouches et les rongeurs d'accéder aux excréta.

*** Les Inconvénients de la fosse septique**

- Sa mise en œuvre nécessite une installation d'eau courante ;
- Son fonctionnement nécessite l'évacuation et le traitement d'importants volumes d'eau contaminés.

VIII. LA GESTION DES EAUX USEES

Les eaux usées sont les eaux qui proviennent des douches, de la lessive, des cuisines, des abattoirs, des usines. Dans les habitats modernes, les eaux usées empruntent le même circuit que les excréta.

La gestion des eaux usées se fait aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain

8.1 Gestion des eaux usées en milieu rural

L'essentiel des eaux usées en milieu rural proviennent des douches. Il faut donc construire en aval de ces douches des ouvrages comme un puits perdu par exemple pour recueillir ces eaux usées. Ces puits doivent être protégés par des dalles en béton ou en fer soutenues par du bois solide ou du rônier.

8.2 Gestion des eaux usées en milieu urbain

Les eaux usées en milieu urbain sont les eaux résiduelles industrielles et les eaux de ruissellement.

8.2.1 Les eaux résiduelles industrielles

Elles doivent être épurées et traitées avant leur évacuation au niveau de la mer car ces eaux contiennent des cyanures, du mercure qui sont des produits toxiques pouvant contaminer la mer et la faune.

8.2.2 Les eaux de ruissellement

Les eaux de ruissellement qui proviennent des pluies et qui nécessitent la construction de caniveaux pour leur évacuation.

IX. TRAITEMENT DES DECHETS TOXIQUES ET RADIOACTIFS

9.1 Le traitement des déchets toxiques

De nombreuses industries surtout les industries métallurgiques créent énormément de déchets qui, s'ils ne sont pas traités, pourraient ainsi polluer les points d'eau. Des lors, ces industries devraient posséder des unités de traitement des déchets avant leur évacuation.

9.2 Le traitement des déchets radioactifs

La gestion des déchets radioactifs est une préoccupation du moment, tant pour les pays industrialisés que ceux des pays en voie de développement car il se pose un problème de traitement et de lieu de dépôt. Les pays développés, producteurs de ces déchets, sont confrontés au traitement correct de ces déchets du fait du coût élevé de ces traitements.

4- LUTTE CONTRE LES VECTEURS, RONGEURS ET LES NUISANCES SONORES

Objectif général.

Ce cours vise à permettre à l'étudiant IDE/SF/M de la L1 de lutter contre les vecteurs, les rongeurs et les nuisances sonores

Objectifs spécifiques.

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- 1) Définir un vecteur, un bruit
- 2) Citer les deux modes de transmission des maladies par les vecteurs
- 3) Citer les deux (2) méthodes de lutte contre le moustique
- 4) Citer les méthodes de lutte contre les rongeurs
- 5) Citer les sources de bruit
- 7) Citer les effets du bruit sur la santé

I.DEFINITIONS

1.1 Vecteur :

C'est un arthropode qui transmet des germes pathogènes d'un hôte à un autre (moustiques, mouches tsé-tsé, etc.)

1.2 Bruit

C'est un son indésirable, déplaisant ou agaçant, soit parce qu'il gêne la perception d'un autre son, soit parce qu'il est dommageable pour la santé physique et psychique.

II. MODES DE TRANSMISSION DES MALADIES PAR LEVECTEURS

- La transmission biologique ;
- La transmission mécanique.

2.1 La transmission biologique

L'agent pathogène absorbé par l'insecte (agent vecteur) accomplit un cycle de développement à l'intérieur de celui-ci. Ce n'est que lorsque ce cycle est achevé que le parasite peut être inoculé à un nouvel hôte ou déposé sur sa peau.

L'insecte est donc dit infestant. Cette situation s'observe dans le cas des grandes endémies tels que le paludisme, la filariose (onchocercose) et la trypanosomiase.

2.2 La transmission mécanique

L'insecte transporte les germes sur ses pattes, son corps, ses pièces buccales ou les élimine par déjections (déchets) et les dépose ou les inocule à un nouvel hôte sans qu'il y ait évolution biologique du germe. C'est le cas du trachome et des infections intestinales qui sont transmis à l'homme par les mouches par l'intermédiaire de ces pattes. Le vecteur peut quelques fois contaminer un milieu, les aliments au lieu de s'attaquer à un être humain.

III. METHODES DE LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE

Les deux méthodes de lutttes contre les moustiques sont :

- La lutte contre les larves de moustiques
- La lutte contre les moustiques adultes

3.1 La lutte contre les larves de moustique : Elle consiste à :

- Vider et enlever tous les récipients pouvant contenir de l'eau ;
- Drainer ou combler les flaques d'eau et autres endroits où l'eau peut stagner ;
- Réparer les fosses septiques et canaux d'élimination des eaux usées très prisés par les moustiques ;
- Curer les caniveaux contenant de l'eau stagnante ;
- Éliminer ou réduire les gîtes de reproduction par le désherbage des pourtours des concessions.

3.2 La lutte contre les moustiques adultes : Il est

recommandé de :

- Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide ;
- Déposer des grillages aux portes et fenêtres de tous les locaux d'habitations
- Pulvériser l'intérieur des maisons d'insecticides.
- Porter des vêtements longs et clairs à la tombée de la nuit, etc.

IV METHODES DE LUTTE CONTRE LES RONGEURS

Elle repose essentiellement sur deux méthodes :

- Les méthodes de lutte défensive ;
- Les méthodes de lutte offensive.

4.1 Les méthodes de lutte défensive

Elles reposent sur la disparition des ordures ménagère par le ramassage soigné et quotidien de ces ordures et par leur destruction.

4.2 Les méthodes de lutte offensive

Pour être efficace la lutte doit être intensive, persévérante et étendue car elle comporte beaucoup de limites. L'utilisation des pièges, la lutte biologique par l'emploi de germes microbiens mélangés à un appât, l'utilisation des poisons chimiques s'avèrent inefficaces et dangereux. Seule l'utilisation du chat est d'une grande utilité dans la lutte contre les rongeurs.

V. SOURCES DE BRUIT :

Les bruits peuvent provenir :

- D'un poste de radio ou télévision ;
- Des appareils ménagers ;
- Des ustensiles de cuisine ;
- Des jeux d'enfants ;
- De la circulation liée à l'intensité du trajet routier, ferroviaire, aérien ;
- Des chantiers et d'usine, etc.

VI. EFFETS DU BRUIT SUR LA SANTE

Ils sont plutôt d'ordre fonctionnel. Ils ne peuvent pas aboutir à des lésions organiques de l'appareil auditif. Des bruits déterminent une série de réactions végétales (irritation, malaise, modification du caractère, diminution de l'attention et du rendement).

CONCLUSION :

Le rôle régalien des gouvernants est d'assurer dans l'équité et la justice sociale la santé des populations. Ils ne peuvent assumer ce rôle qu'en prenant des mesures sanitaires et sociales appropriées. Notre environnement physique regorge d'un certain nombre de facteurs qui peuvent influencer négativement sur la santé. Ces facteurs sont la plupart du temps liés aux comportements humains et de la nature elle-même.

CONCLUSION :

Le rôle de l'agent de santé est d'aider les communautés à rendre son environnement moins nuisible pour la santé en adoptant au quotidien des comportements favorables à la santé.